

1° L'ictère, quelle que soit son origine, est précédé ou accompagné de démangeaisons très vives, généralisées à tous les téguments et qui persistent jusqu'à la disparition de la coloration jaune. Ce prurit doit être rapproché de celui que l'on observe parfois dans le mal de Bright, le diabète, la tuberculose, le cancer du foie ou de l'estomac, les gastrites chroniques, les dyspepsies, etc.

En outre du traitement général, dirigé contre l'affection qui a produit l'ictère, on emploiera contre le prurit une *médication locale*, consistant en *lotions, pommades, poudres*.

Les *lotions* seront faites soit avec du *vinaigre simple* (une à quatre cuillerées à soupe par verre d'eau chaude ou d'infusion de camomille, ou d'eau de son), soit avec du *vinaigre aromatique* additionné d'une petite quantité d'*acide phénique*, soit avec de l'*eau phagédénique* (une à quatre cuillerées par verre d'eau), soit avec de l'*alcool camphré coupé*, pour une partie, de trois parties d'eau chaude, soit avec des solutions de *chloral* ou d'*acide phénique* au centième, soit avec de l'*eau chloroformée* ou de la *liqueur de van Swieten*, soit avec des solutions de *naphtol* (1 à 2 p. 100), d'*ichthyol* (5 à 10 p. 100). Les deux préparations suivantes rendront des services :

℞ Sublimé	} àà 0 ^{gr} ,30
Chlorhydrate d'ammoniaque	
Alcool camphré	30 grammes.
Eau de laurier-cerise	300 —
M. s. a.	
℞ Ichthyol	5 à 10 grammes.
Alcool	} àà 40 grammes.
Éther sulfurique	
M. s. a.	

La ténacité de certains prurits ictériques explique le nombre et la variété des médications employées. Si les lotions restent inactives, on recourra aux *pommades* suivantes :

℞ Glycérolé d'amidon	60 grammes.
Acide phénique	1 —
Essence de menthe	V à X gouttes.
M. s. a.	

Onctions matin et soir; saupoudrer ensuite avec de la poudre d'amidon.

On se servira encore, avec avantage, du *glycérolé tartrique* (1 gramme d'acide tartrique pour 20 à 40 grammes de glycérolé d'amidon), ou d'une pommade au *naphtol* (au dixième ou au vingtième), ou d'une pommade au *menthol*.

On emploiera enfin les *poudres* composées de poudre d'amidon, à laquelle on ajoutera de 5 à 25 p. 100 de *sous-nitrate de bismuth*, de *carbonate de bismuth* et d'*oxyde de zinc*.

Les *lavements* d'eau froide soulagent le prurit des ictériques (Chauffard). Dujardin-Beaumetz conseillait des *bains de vapeur*, Murchison vantait les *bains à l'acide acétique* (dans la proportion de 1/4 de litre d'acide pour 13 litres d'eau).

Les *bains alcalins* sont encore utiles. Enfin, les *douches chaudes* en pluie, avec la pomme d'arrosoir, d'une durée de une à deux ou quatre minutes, répétées tous les jours, ne sont pas à négliger dans les prurits rebelles. Elles sont indiquées, ainsi que les bains de vapeur et l'embaillotement humide, lorsqu'il existe des *lésions de grattage*. Elles seront, en outre, directement traitées par des enveloppements humides avec de l'eau d'amidon recouverts de taffetas gommé. Quand l'irritation sera calmée, on emploiera une pommade à l'*oxyde de zinc* au dixième ou au vingtième, ou bien les *enduits imperméables* de Unna. Dans une de ses cliniques (que M. Perrin a bien voulu nous communiquer) Besnier attirait l'attention sur le *prurigo* des ictériques, qui comprend des altérations cutanées du type papuleux ortié et des excoriations de grattage. Ce prurigo peut être parfois pré-ictérique; ce n'est pas alors la matière colorante de la bile qui est l'agent direct de sa production; on a invoqué comme cause, soit l'adulteration complexe du sang qui se produit dans la rétention biliaire, soit l'altération du foie. Les lésions du prurigo ictérique sont des papules, de l'érythème ortié, hémorragique même, développées autour de la région pilaire et suivies d'excoriations légères et superficielles, recouvertes de petites croûtelles sanguines irrégulières.

Il n'existe guère de médication *interne* anti-prurigineuse, car la plupart des médicaments que l'on emploie contre les hyperalgies (*opium, chloral, bromures, etc.*) excitent souvent le prurit, quand ils ne le provoquent pas. Il faudra surtout insister sur le régime, le lait, les alcalins, les antiseptiques intestinaux, etc.

La *médication externe* consiste : 1° en *bains* de vapeur, *douches* chaudes en pluie, en arrosoir, *emmaillotement* humide ; 2° en *lotions* ; 3° en *poudres* ; 4° en *pommades*.

Les *lotions* seront faites avec les solutions suivantes :

Glycérine (5 p. 100 d'eau bouillie).

Feuilles de coca (1 à 5 grammes par litre d'eau).

Vinaigre commun (5 à 10 grammes par litre d'eau).

Acide phénique (0^{gr},25 à 1 gramme par litre d'eau).

Acide salicylique (0^{gr},25 à 1 gramme par litre d'eau).

Bicarbonate ou *salicylate de soude* (1 à 10 grammes par litre d'eau).

Deutochlorure ou *cyanure de mercure* (0^{gr},01 à 0^{gr},50 par litre d'eau).

Coaltar saponiné (5 à 25 grammes par litre d'eau).

Ichthyol (odeur insupportable, 1 à 10 grammes par litre).

Chloral (5 à 25 grammes par litre d'eau).

Bromure de potassium (5 à 25 grammes par litre d'eau).

Carbonate de potasse (5 à 10 grammes par litre d'eau).

Cyanure de potassium (1 à 5 grammes par litre d'eau, s'il n'y a pas d'ulcérations).

On appliquera des *poudres* composées de 1 à 3 grammes d'*acide salicylique*, de 4 à 25 d'*oxyde de zinc* et de *sous-nitrate* de *bismuth* pour 100 grammes d'amidon.

Les *pommades* contiendront de l'*oxyde de zinc* et de la *vaseline* à parties égales. On pourra y ajouter du *menthol* à la dose de 0^{gr},01 à 1 gramme pour 100. Enfin les *acides phénique* et *salicylique* seront utilisés dans la proportion de 1 à 3 p. 100 ; le *naphthol* peut être employé à la dose de 5 à 15 p. 100. Les onctions d'*huile d'olive* ou d'un mélange de deux parties de *glycérine* pour une partie de *chloroforme* ont encore été recommandées.

2° Dujardin-Beaumetz a insisté sur l'*urticaire* survenant dans la convalescence des ictères infectieux, et en particulier des ictères par rétention devenus infectieux. C'est au moment où la bile est de nouveau versée en quantité dans l'intestin que l'on peut voir apparaître une éruption d'*urticaire* d'une grande intensité. Elle tiendrait vraisemblablement à l'absorption des toxines qui sont renfermées dans la bile retenue dans le foie et qui ne manquent pas d'analogie avec les principes toxiques, la mitylotoxine, qui se produisent dans le foie des mollusques. Cette éruption ortiée, qui est une manifestation des phénomènes d'intoxication due à la résorption de cette bile toxique qui se répand dans l'intestin, au moment où l'obstacle est levé, est surtout justiciable de l'*antisepsie intestinale* et du *régime lacté*.

Lorsque l'ictère infectieux bénin tend à s'aggraver, on ne négligera pas l'*antisepsie générale*. On donnera de la *quinine*, du *salicylate de soude* à fortes doses et on fera, au besoin, suivant le conseil d'Arnozan, des injections de 1 centimètre cube d'une solution *phéniquée* au cinquantième. L'adynamie, les hémorragies seront traitées par les moyens habituels. Dans les cas où l'ictère infectieux s'accompagnera de troubles cardiaques, de tendance au collapsus, aux lipothymies, on relèvera la tension artérielle avec de la *cafféine*, de la *spartéine*, de la *digitale*. On améliorera la nutrition générale par les toniques habituels (*quinquina, coca, kola, fer, glycéro-phosphates, etc.*). Enfin, on recherchera avec soin la cause de chaque cas d'ictère, en particulier, pour l'écarter et pour l'annihiler dans la mesure du possible.

IV

Indications thérapeutiques spéciales
à quelques variétés d'ictère.

1° Dans les *ictères par polycholie*, on s'adressera aux agents modérateurs de la sécrétion biliaire. Le régime lacté